

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



BELGIQUE
La Libre

DH
LES SPORTS+



ville la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort



Revue de presse du mercredi 5 août 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE



Premier Ronquières Festival ? Tout ce qu'il faut savoir avant le grand saut

RONQUIÈRES

Le Ronquières Festival se tient du 7 au 9 août au pied du Plan incliné.

Vous avez toujours entendu du bien du Ronquières Festival sans jamais oser franchir le pas ? Vous faites peut-être partie des 75 000 festivaliers attendus ce week-end pour une première découverte. Bonne nouvelle : Ronquières est sans doute l'un des festivals les plus accessibles et conviviaux de Belgique.

Premier atout, son cadre unique. Les concerts se déroulent au pied du célèbre Plan incliné, où, tout en profitant des concerts, on peut voir les péniches gravir cet impressionnant ascenseur à bateaux sur le canal reliant Bruxelles à Charleroi. Le site dispose aussi de plus de 10 000 m² d'espace couvert sous l'ouvrage. De quoi se mettre à l'abri d'une averse, échapper au soleil ou simplement souffler entre deux concerts. Cette année, la tour sera sublimée par un spectacle de mapping signé Dirty Monitor, tandis qu'un death ride offrira des sensations fortes.

Ronquières, c'est aussi

une ambiance à part. Le festival tient à garder ses dimensions humaines. Quant à la programmation, elle mêle les artistes du moment et les grands noms qui parlent à toutes les générations. On y vient aussi bien entre amis qu'en famille. Les amateurs d'électro trouveront

leur bonheur au Babord Club, une véritable discothèque sous chapiteau au pied du plan incliné.

Autre avantage : inutile de courir d'une scène à l'autre. Les deux scènes principales fonctionneront en alternance et seront installées côte à côte. Une fois bien niché dans l'herbe, il suffira de tourner la tête pour profiter de tous les concerts.

Côté restauration, les foodtrucks font partie de

l'expérience. Aux traditionnelles friteries s'ajoutent des cuisines asiatique, africaine, italienne ou encore latino-américaine. Entre deux concerts, la zone détente proposera aussi tatouages éphémères, barbier, bijoux, photobooth, strass dentaires, village associatif et animations diverses.

Au rayon des objets qui ne franchissent pas l'entrée, on retrouve les habituels de festivals. Bon à sa-

voir : une bouteille d'eau en plastique de maximum 1,5 litre, pleine et scellée, est autorisée, tout comme une gourde vide de 500 ml maximum. Les petits casse-croûte maison sont acceptés s'ils sont emballés dans un sachet plastique transparent.

Sur place, tous les paiements se font en cashless grâce au bracelet du festival. Celui-ci peut être rechargé via l'application, un QR Code Bancontact, aux bornes automatiques ou aux caisses prévues à cet effet.

Enfin, plusieurs solutions existent pour prolonger la fête : camping classique, Village Tipi pour davantage de confort ou encore formule avec nuitée au Van der Valk de Nivelles et navette vers le site. Quant à l'accès, parkings, navettes gratuites depuis les parkings de délestage et parking vélos permettront de rejoindre facilement le festival.

En résumé, si vous cherchez un premier festival où l'on profite autant du cadre que des concerts, difficile de trouver meilleur candidat que Ronquières.



■ Ronquières reste un festival à dimension humaine. © EDA MATHIEU GOLINVAUX

Grégoire Lalieu

Le chantier de la place de Leval est lancé

BINCHE

42 arbres, 700 plantations et un nouveau visage pour le cœur du village.

Les pelleteuses entrent en action ce mardi sur la place de Leval. Pendant près de deux mois, cet espace central du village va se transformer en chantier avant d'offrir un tout nouveau visage aux habitants. L'objectif est clair: faire davantage de place à la nature sans tourner le dos aux activités qui font vivre la place tout au long de l'année.

Ce réaménagement s'inscrit dans la volonté de la Ville de Binche de rendre les espaces publics plus

agréables et plus adaptés aux défis environnementaux. Longtemps dominée par l'asphalte, la place va progressivement se métamorphoser en un lieu plus vert et plus convivial.

Le projet prévoit la création d'un vaste espace végétalisé couvrant près d'un tiers de la superficie de la place, soit environ 1300 m². Au total, 42 arbres de tailles et d'essences variées y seront plantés, accompagnés de plus de 700 plantations composées d'arbustes, de

couvre-sols et de graminées. Une manière de redonner de la fraîcheur au cœur du village tout en favorisant la biodiversité.

L'aménagement intégrera également des revêtements drainants et engazonnés afin de mieux gérer les eaux de pluie et de limiter le ruissellement, un enjeu devenu essentiel face aux épisodes météorologiques de plus en plus marqués.

Pour autant, la place ne perdra pas sa vocation de lieu de rassemblement. Le stationnement, le marché, les foires, les manifestations locales ou encore les événements folkloriques

continueront d'y trouver leur place. La Ville assure avoir recherché un équilibre entre végétalisation, convivialité et maintien des usages existants.

Ce chantier marque l'aboutissement de plusieurs mois de préparation. Présenté au printemps dernier, le projet avait bénéficié d'une importante phase de concertation avec les riverains, les commerçants, les associations, les responsables du folklore et les forains afin d'adapter les plans aux besoins du terrain.

Le bourgmestre Laurent Devin rappelait alors que cette transformation répon-

dait à un appel à projets régional consacré à la verdurisation des centres ruraux. Il résumait l'enjeu en une formule: *"La place de Leval en avait bien besoin, c'était une mer de goudron."*

Le projet représente un investissement de plus d'un million d'euros, financé à 60% grâce à un subside de la Région wallonne. Selon le calendrier annoncé, les travaux commenceront ce mardi et poursuivront jusqu'au 30 septembre.

La Ville de Binche remercie d'ores et déjà les riverains et les usagers pour leur compréhension durant cette période.

Grégoire Lalieu



SIX MOIS APRÈS LA FERMETURE DE CORA LA LOUVIÈRE, 107 PERSONNES SONT TOUJOURS EN QUÊTE D'EMPLOI : « DES PROMESSES NON TENUES ! »



Six mois après la fermeture du Cora à La Louvière, 32 des anciens travailleurs ont décroché un CDI, trois sont devenus indépendants... Mais 107 personnes ont toujours recours à la cellule de reconversion, entre recherche d'emploi, formation et nouveaux projets.

LAURINE HANOQUET

Un an après l'annonce de la fermeture définitive de Cora et six mois après la fermeture définitive, que sont devenus ceux qui faisaient vivre chaque jour l'hypermarché de La Louvière ? Caissiers, responsables de rayon, employés administratifs, réassortisseurs, chargés d'accueil... Le 31 janvier dernier, lorsque les portes se sont définitivement refermées, plus de 200 travailleurs ont perdu leur emploi. Depuis, chacun tente de reconstruire son avenir, à son rythme. Pour certains, la transition s'est bien passée. Néanmoins la majorité d'entre eux est toujours en recherche d'emploi, suit une formation ou a choisi de changer complètement de voie. Les chiffres de la cellule de reconversion permettent de dresser un premier bilan. Mais derrière les statistiques se cachent des parcours très différents : Claudio, Sophie et Noemy en sont l'illustration. Sur les 174 anciens travailleurs qui y avaient accès, 107 sont toujours inscrits aujourd'hui (dont 71 femmes et 36 hommes). Trente-deux ont retrouvé un emploi en CDI (19 hommes et 13 femmes) et trois se sont lancés comme indépendants. Neuf suivent actuellement une formation. Les contrats à durée déterminée (14) tout comme les flexijobs ne sont pas comptabilisés parmi les réinsertions durables, plusieurs travailleurs étant revenus dans la cellule après une mission temporaire. « Les plus de 50 ans représentent tout de même treize

des trente-deux CDI retrouvés », souligne Noemy Bastin, accompagnateur social de la cellule de reconversion. « On dit souvent qu'après 50 ans il est très difficile de retrouver un emploi, mais ils représentent malgré tout près d'un tiers des CDI obtenus. »

« J'ÉTAIS BIEN CHEZ CORA »

À 58 ans, Claudio Baldini fait partie de ceux qui ont choisi une autre voie. Après près de trente ans passés au Cora La Louvière, dont quinze comme responsable puis quinze aux bureaux du service technique, il a préféré développer ses projets personnels plutôt que rechercher un nouvel emploi dans la grande distribution. « J'étais bien chez Cora, nous étions une véritable famille. C'était vraiment une place qui me convenait. La fermeture a été un coup de massue, mais j'ai continué à y travailler jusqu'au dernier jour », confie celui qui n'était plus qu'à trois ans de la pension anticipée lorsque le magasin a fermé. Passionné de musique, DJ underground depuis de nombreuses années (il s'est notamment produit au festival de Dour et est DJ résident sur Ti-pik !), il consacre désormais une grande partie de son temps à développer plusieurs chaînes YouTube : « Je travaille tous les matins de 8 h à midi. Une de mes chaînes commence déjà à me rapporter de l'argent. Mon objectif est qu'elle me procure, d'ici deux ans (durée de son préavis, NDLR), un revenu équivalent à un salaire. » Toujours inscrit dans la cellule de reconversion, il participe aux ateliers proposés, même s'il sait déjà vers quoi il souhaite

s'orienter...

Mais il constate que tous ses anciens collègues n'ont pas eu cette possibilité : « Certaines personnes n'ont connu que Cora. Elles sont complètement perdues. Elles se demandent comment retrouver autre chose après autant d'années. D'autres pensaient retrouver facilement un emploi et, après six mois, elles commencent à réaliser que ce n'est pas si simple. »

« CORA, MON SEUL EMPLOYEUR »

Pendant des mois, Sophie Vancauwenberge s'est surtout occupée des autres. Accompagnatrice au sein de la cellule de reconversion, elle aide chaque jour ses anciens collègues à refaire un CV, rédiger une lettre de motivation ou préparer un entretien. Mais désormais, c'est son propre avenir qu'elle doit construire. « Jusqu'à présent, je me suis surtout occupée de mes collègues. Maintenant, je com-

mence seulement à postuler petit à petit. »

À 52 ans, Sophie a passé pratiquement toute sa vie professionnelle au Cora La Louvière. Étudiante dans le magasin avant d'y être engagée comme intérimaire en 1997, elle y a finalement décroché un contrat en 2000. Elle œuvrait principalement à l'accueil et au rayon frais.

”

« Certains sont en dépression, ils ont vécu un énorme choc »

Noemy Bastin
ACCOMPAGNATEUR SOCIAL DE LA
CELLULE DE RECONVERSION

Une chose est certaine : Sophie veut changer de secteur : « Le commerce, je ne peux plus. » La quinquagénaire estime ne plus avoir l'énergie des débuts de carrière. « La fa-

tigue physique s'installe, je suis plus sélective qu'avant sur les conditions de travail. À mon âge, on n'a plus la même énergie qu'à 20 ans pour faire du réassort. Je ne pourrais plus retravailler tous les week-ends. » Reste une question : faut-il retourner sur les bancs de l'école ? « Pour le moment, je ne pense pas que j'y arriverais. Je pense chercher dans le domaine administratif, domaine pour lequel j'ai été formée ces derniers mois. » En accompagnant quotidiennement les autres anciens salariés, Sophie mesure aussi les difficultés du marché de l'emploi. « Quand je vois le ressenti des collègues qui postulent à gauche et à droite, ils reçoivent très peu de réponses positives. C'est souvent : « Votre profil nous intéresse, mais... » »

Le faible nombre de recrutements dans les nouvelles enseignes de la galerie n'aide pas à garder espoir. « Très peu de gens ont été embauchés dans la galerie. Ça ne donne pas envie de postuler. Ça va faire un an... On se sent parfois oubliés. Quand je vois le peu de personnes qui ont retrouvé un emploi fixe, ça fait mal au cœur. Il me reste encore quelques années avant la pension, mais ce n'est pas simple... »

BILAN AMER POUR LE CORA LA LOUVIÈRE

Au-delà des chiffres, un autre sentiment revient régulièrement dans les témoignages : la déception de ne pas avoir été davantage réengagés dans les nouvelles enseignes qui ont remplacé Cora au sein de la galerie commerçante.

« Pour les travailleurs qui voulaient rester dans le commerce, les portes se sont refermées au fur et à mesure. On parlait de priorité pour les anciens de Cora, mais aujourd'hui, cela reste surtout des paroles », regrette Noemy Bastin. À ses yeux, le bilan est maigre. Trois anciens salariés ont rejoint Delhaize, un autre Dreamland et un dernier pourrait décrocher un contrat

de 25 heures chez MediaMarkt. Bien loin, estime-t-il, des promesses formulées lors de la fermeture du magasin. « Trois employées avaient postulé pour l'ouverture prochaine de l'enseigne Kiabi. Elles ont été refusées car elles n'avaient pas le profil adéquat. C'est aberrant quand on sait qu'elles ont développé le rayon Kiabi au sein du Cora pendant plus de cinq ans », déplore-t-il.



»
« Peu de personnes ont retrouvé un emploi fixe, ça fait mal au cœur »

Sophie Vancauwenberge
ACCOMPAGNATRICE SOCIALE DE LA
CELLULE DE RECONVERSION

Même constat chez Claudio Baldini. « Les promesses n'ont pas été tenues. Quand j'entends dire que beaucoup d'anciens de Cora ont retrouvé un emploi dans les nouvelles enseignes, ce n'est pas la réalité. C'est malheureux pour les plus jeunes... », estime-t-il. Noemy Bastin rappelle que, pour certains, il ne s'agissait pas seulement de retrouver un emploi, mais aussi de conserver leurs repères. « Il y a des gens qui tenaient vraiment à retravailler là-bas. Ils auraient aimé repasser les portes de la galerie, retrouver leurs habitudes et un environnement qu'ils connaissaient depuis des années. » L'accompagnateur social observe également les conséquences psychologiques de cette fermeture : « On voit des gens qui sont en dépression. Ils ont pris un énorme choc. Pour certains, leur travail,

c'était toute leur vie. Ils avaient trente, trente-cinq, parfois quarante ans de carrière. Ils voyaient leurs collègues partir à la pension chez Cora. Eux n'auront jamais cette chance. »

À La Louvière, le constat est particulièrement amer. Parmi les sept anciens magasins Cora concernés par une cellule de reconversion, le site louviérois apparaît comme l'un des moins performants en matière de réemploi dans les nouvelles enseignes de la galerie, selon l'accompagnateur social.

Malgré tout, l'accompagnement se poursuit. Pour les travailleurs encore inscrits dans la cellule, l'objectif reste inchangé : retrouver un emploi durable ou construire un nouveau projet professionnel. « Il y a encore des travailleurs qui

ont des compétences et qui attendent simplement qu'un employeur leur donne leur chance », conclut Noemy Bastin.



« UNE CELLULE DEVENUE PROJET DE RECONVERSION PAR LA FORCE DES CHOSES »

L'histoire de Noemy Bastin illustre une autre forme de reconversion. Le Louviérois de 34 ans a travaillé près de quinze ans chez Cora La Louvière, principalement au rayon frais, tout en effectuant ponctuellement des passages en caisse, grâce à un contrat de polyvalence. Avant même l'annonce de la fermeture, il avait pourtant commencé à préparer la suite. En septembre 2024, il s'inscrit à un bachelier d'assistant social. « Je n'avais pas de diplôme et les Cora annonçaient leur fermeture dans les pays limitrophes... Je faisais déjà beaucoup de social, mais sans avoir les outils ni la reconnaissance officielle.

Je me suis dit que c'était le moment de reprendre des études. J'ai préféré prévoir plutôt que recevoir le coup de massue sans savoir comment réagir. »

Le pari s'est révélé payant.

Actuellement, il soutient lui aussi les anciens travailleurs de Cora au sein de la cellule de reconversion. « Dans un premier temps, ce n'était pas un projet de reconversion. Mais aujourd'hui, c'en est devenu un par la force des choses. » Il espère désormais voir la cellule prolongée au-delà du 30 septembre afin de poursuivre l'accompagnement des 107 travailleurs qui y sont encore inscrits. Plusieurs devraient entamer une formation dès la rentrée. Mais tous les anciens salariés n'abordent pas cette nouvelle vie avec le même optimisme... ■

L.H.



Noemy Bastin a travaillé durant 15 ans au sein de Cora La Louvière. © DR

Après trois jours passés à voir défiler sur les réseaux sociaux des messages d'une violence extrême envers le peuple marocain, Amal Sadellah, conseillère communale PS à Seneffe, a décidé de sortir du silence. Cette prise de parole intervient quelques jours après la crise migratoire à Ceuta, qui a vu des dizaines de milliers de migrants franchir la frontière entre le Maroc et l'enclave espagnole, avant d'être refoulés.

« J'ai vu défiler des propos d'une violence

que je n'avais jamais vue jusqu'alors ». Le plus bouleversant, explique-t-elle dans une publication Facebook diffusée le 2 août, est que certains de ces propos ont été publiés par des personnes figurant parmi ses propres contacts. Une proximité qui a rendu la découverte de ces commentaires encore plus difficile à encaisser. « Jusqu'à présent, je préférais ne pas réagir publiquement. Les réseaux sociaux regorgent malheureusement de propos excessifs et je pense qu'on ne peut pas répondre à tout », nous confie Amal Sadellah. Mais la ligne rouge a été franchie.

Le déclic est survenu à la lecture d'un com-

mentaire visant directement les Marocains. Son auteur appelait à les envoyer « dans des chambres à gaz » et à « éradiquer cette sale race ». « À ce moment-là, je me suis dit qu'on avait franchi une ligne rouge. Ce n'était plus de la colère ni une opinion, mais un appel à la haine. Je ne pouvais plus rester silencieuse. » Dans sa publication, Amal Sadellah insiste sur la nécessité de distinguer le débat politique ou migratoire des attaques visant l'ensemble d'une population. « On peut être en désaccord avec une politique migratoire ou avec les décisions d'un gouvernement. C'est légitime dans une démocratie. En revanche, s'en prendre à tout un peuple, tenir des propos racistes ou appeler à la violence n'a rien d'un débat d'idées. »

« LES RÉSEAUX NE SONT PAS UNE ZONE DE NON-DROIT »

Au-delà du contenu des messages, c'est leur banalisation qui l'a profondément interpellée. « J'ai eu l'impression que certaines personnes se sentaient autorisées à tout dire derrière un écran, comme si les réseaux sociaux étaient une zone de non-droit. » La conseillère dit également

avoir été frappée par « le nombre d'internautes se présentant comme des spécialistes de la situation politique et diplomatique autour de Ceuta ». Elle reconnaît elle-même ne pas être experte en géopolitique et ne pas connaître l'ensemble des enjeux ayant conduit à la situation. Elle estime toutefois que de nombreuses personnes s'expriment avec une certitude absolue sans disposer de toutes les informations, au risque d'alimenter des amalgames dangereux. « Avant de transformer tout un peuple en bouc émissaire, un minimum de géographie et de géopolitique ne ferait pas de mal », écrivait-elle

”

« Des publications telles que 'Envoyez-les dans des chambres à gaz' : je ne pouvais pas rester silencieuse face à cette violence haineuse »

déjà dans sa publication. À ceux qui ont publié, partagé ou approuvé ce type de commentaires, Amal Sadellah demande désormais de mesurer la portée de leurs mots. « Derrière chaque commentaire, il y a des êtres humains. Les mots ont un poids et ils peuvent légitimer des passages à l'acte. Il est temps de retrouver un peu de mesure, de réflexion et d'humanité dans nos échanges. »

Après sa prise de parole, elle dit avoir reçu de très nombreux messages de soutien. Certains provenaient même de personnes ne partageant pas toutes ses opinions, mais considérant elles aussi que les pro-

pos dénoncés étaient inacceptables. « Ce qui me rassure, c'est que beaucoup de citoyens refusent eux aussi que les discours de haine deviennent une banalité. »

UNE PLAINTÉ DÉPOSÉE PROCHAINEMENT

Son objectif, insiste Amal Sadellah, n'est pas de créer une polémique ni de provoquer une vague de harcèlement contre l'auteur du commentaire. Elle a d'ailleurs volontairement masqué son nom et sa photo lors de son partage.

La conseillère communale affirme avoir conservé les captures d'écran du commentaire qui l'a le plus choquée. À son retour en Belgique, elle prévoit de déposer plainte. « Je ne le fais pas par esprit de vengeance. Je le fais parce qu'il est important de rappeler que la liberté d'expression n'autorise pas les appels à la haine ou à la violence. » Par ailleurs, la personne à l'origine de ces propos racistes affirme avoir été policier durant un certain temps. Un élément qui a motivé sa volonté de déposer plainte : « Si cela est exact, c'est particulièrement interpellant. Qu'une personne ayant porté l'uniforme puisse tenir publiquement de tels propos me choque profondément. » Elle précise cependant ne pas souhaiter jeter le discrédit sur l'ensemble de la profession : « Au contraire, je reste convaincue qu'il s'agit d'une infime minorité et que la très grande majorité des policiers accomplissent leur mission avec professionnalisme et dans le respect des valeurs qu'ils incarnent. »

Pour elle, le silence ne peut plus être la réponse. « Si personne ne réagit, certains finiront par croire que ce type de propos est normal. C'est précisément cela que je refuse. » ■



Amal Sadellah : « Il est temps de retrouver mesure, réflexion et humanité dans nos échanges. » © DR/AFP

SENEFFE - CRISE DE CEUTA

AMAL SADELLAH INDIGNÉE PAR DE VIOLENTS PROPOS RACISTES VISANT LES MAROCAINS

Choquée par plusieurs messages haineux liés aux événements de Ceuta, Amal Sadellah, conseillère communale PS à Seneffe et marocaine d'origine, a décidé de réagir publicly

La place de Leval change de visage et entre en chantier jusqu'au 30 septembre

Les travaux de réaménagement de la place de Leval ont officiellement débuté ce mardi. Jusqu'au 30 septembre, une première phase est en cours avec des adaptations de circulation et de stationnement, tandis que les accès aux habitations sont maintenus.

LAURINE HANQUET

Les travaux de réaménagement de la place de Leval sont désormais lancés. Annoncé par la Ville de Binche, ce chantier vise à transformer en profondeur cet espace public en accordant davantage de place à la végétation, tout en conservant les fonctions qui rythment la vie du village, comme le stationnement, le marché, les manifestations ou encore les événements folkloriques.

« Il s'agit d'une rénovation complète de cette place, avec un équilibre entre la végétalisation et le maintien des emplacements de parking, ainsi que la possibilité de continuer à accueillir les activités qui s'y déroulent habituellement, que ce soit le carnaval, la kermesse ou les usages réguliers de la place », déclare Kevin Van Houter, échevin de la Mobilité et bourgmestre faisant fonction.

Si le projet global est déjà connu, les travaux seront réa-



« L'idée est de pouvoir circuler à chaque étape des travaux »

Kevin Van Houter
ÉCHEVIN DE LA MOBILITÉ

lisés par étapes. La première phase a débuté cette semaine et doit se poursuivre jusqu'au



La place de Leval telle qu'elle va être aménagée. © VDB

30 septembre. « Les étapes seront annoncées les unes après les autres afin de ne pas paralyser le quartier et éviter de tout fermer inutilement. Tout a été fait pour minimiser la durée et l'impact du chantier », précise-t-il. La deuxième phase ne sera communiquée qu'en fonction de l'évolution du chantier en cours.

CIRCULATION MAINTENUE

Durant cette première étape, le stationnement et la circulation sont interdits sur la place de Leval ainsi que sur une partie de la rue Salvador Allende, entre la rue du Riau et le n°1 de la place de Leval. Des déviations ont été mises en place

afin de permettre les déplacements aux abords du chantier. Les riverains pourront toujours accéder à leur habitation malgré les travaux : « Il y aura toujours possibilité d'accéder aux logements dans les parties concernées par le chantier. Une circulation est maintenue, avec des adaptations selon l'avancement des travaux, afin de permettre de circuler à chaque étape du chantier. »

Des points de collecte temporaires ont également été prévus pour les déchets afin de faciliter le quotidien des habitants pendant toute la durée des travaux. Aucune déviation TEC n'a dû être mise en place pour ce chantier. ■

« CE SERONT 15 MINUTES À NE PAS RATER ! » : LES COUPS DE CŒUR DE GINO

À Ronquières, le compte à rebours est lancé. À quelques jours de l'ouverture des portes, le site du plan incliné se transforme pour accueillir des milliers de festivaliers du 7 au 9 août. Chaleur, montage, prix, nouvelle configuration et artistes incontournables : Gino Innocente, l'un des quatre organisateurs, dévoile les coulisses de cette édition 2026.

EMILIE LARCIN

Dans quel état d'esprit êtes-vous à l'approche de ce week-end chargé ?

Nous sommes très optimistes. Un élément très important pour nous est que la météo s'annonce, a priori, clémente. Cela reste déterminant pour la réussite d'un événement extérieur.

Le montage est en cours et tout avance selon le planning. Toutes les équipes sont présentes et l'ambiance est très bonne. Les préventes se passent également bien. Nous savons qu'il y aura du monde ce week-end : tous les paramètres sont au vert pour que ce soit une belle édition.

Combien de visiteurs espérez-vous accueillir ?

Comme d'habitude, nous attendons entre 20.000 et 25.000 festivaliers par jour. Les préventes ont vraiment accéléré ces dernières semaines et la tendance est très positive. Nous invitons donc les personnes qui souhaitent nous rejoindre à ne pas trop tarder avant de prendre les dernières places disponibles...

Un camion a heurté la passerelle reliant le camping au festival vendredi dernier. Cet incident a-t-il retardé le montage ?

Absolument pas ! Un convoi ex-

ceptionnel a touché la passerelle installée entre le camping et le site du festival, mais le fournisseur a réagi très rapidement. Une petite réparation a dû être effectuée et tout était déjà remis en ordre le jour même. Cela n'a eu aucune incidence sur les préparatifs. Nous travaillons sur un tout nouveau site, avec de nombreuses nouveautés, et nous sommes vraiment dans les temps.

Le « Bâbord Club », la scène électro du festival, retrouvera son emplacement initial. Pourquoi ce changement ?

Principalement pour des raisons de confort sonore. L'année dernière, le Bâbord Club était plus proche des scènes principales en plein air. Lors de certains concerts plus calmes, il pouvait y avoir des interférences entre le son de la scène électro et celui des autres scènes. Nous avons donc décidé de la replacer un peu plus loin sur le site. Les personnes qui ont envie de s'amuser en écoutant de la bonne électro, pourront le faire sans que ça n'ait d'impact sur le son et la qualité du confort d'écoute sur les grandes scènes. Il s'agit uniquement d'une décision logistique liée au son.

Des mesures ont-elles été prévues pour que les festivaliers puissent se rafraîchir en cas de

fortes chaleurs ?

Nous avons déjà connu des éditions très chaudes et plusieurs dispositifs sont prévus en amont. Il y aura notamment des fontaines et des points d'eau gratuits.

En cas de canicule, nous pouvons aussi fortement diminuer le prix des bouteilles d'eau plate, comme nous l'avions déjà fait lors d'une précédente édition où les températures dépassaient les 30 degrés. Des contacts sont également prévus pour pouvoir installer rapidement des brumisateurs si cela devient nécessaire. Pour le moment, les prévisions sont bonnes, sans être caniculaires. Nous attendons environ 25 degrés, une température idéale pour un tel événement.

Le festival, qui a clôturé son édition 2025 avec un déficit financier, a dû réaliser des économies. Les festivaliers risquent-ils de le ressentir sur le site ?

Non. Les optimisations budgétaires ont été principalement, voire presque exclusivement, réalisées en interne. Nous avons cherché à rendre notre organisation la plus efficace possible. Le site sera au contraire encore plus étoffé que d'habitude. Il y aura notamment un Death ride (une tyrolienne), des jeux, de nouvelles animations ainsi que des

artisans, en plus des habitués food trucks. Les deux scènes installées côte à côte devant la colline sont particulièrement impressionnantes.

Les tarifs pratiqués (tickets, nourriture, boissons, etc.) en festival sont souvent l'objet de vives critiques. Doit-on s'attendre à les voir augmenter cette année à Ronquières ?

Pas nécessairement. En matière de billetterie, nous restons un festival très accessible : la journée coûte 69 euros et le pass pour les trois jours 159 euros. Dans certains grands festivals, 159 euros cela correspond presque au prix d'une seule journée. Nous avons la volonté assumée de rester accessibles au plus grand nombre. Nous sommes également très attentifs au prix des boissons et des repas proposés par les food trucks. Nous essayons constamment de maîtriser les budgets afin que les tarifs restent abordables.

Le changement d'actionnariat au Dour Festival pourrait-il influencer les futures programmations à Ronquières ?

Certainement pas. Notre ligne éditoriale est claire et se positionne dans le "mainstream", avec une programmation destinée à un public très large, de 7 à 77 ans.

Nous voulons conserver cet

éclectisme et proposer des artistes connus, qui disposent d'une notoriété, tant au niveau national qu'international. Notre objectif n'est pas de nous diriger davantage vers le rap et le hip-hop ou vers l'électro.

Nous allons rester concentrés sur la ligne suivie depuis une quinzaine d'années. Le positionnement de Ronquières est clair et n'entre pas en conflit avec celui des Ardentes, de Dour ou d'autres événements.

Selon vous, quel est le show à ne surtout pas rater cette année ?

J'ai toujours été fan de Macklemore et j'ai eu la chance de le voir plusieurs fois. J'attends donc particulièrement son concert, qui clôturera le festival le dimanche.

Mais mon coup de cœur ne serait peut-être pas un artiste. Chaque soir, avant la tête d'affiche, nous proposerons un spectacle son et lumière avec une projection sur la tour de Ronquières. Ce projet est porté par Dirty Monitor, une entreprise de Charleroi connue internationalement pour ses spectacles, notamment aux pyramides du Caire et à Dubaï. Nous avons déjà organisé une projection sur la tour il y a dix ans, mais les techniques ont énormément évolué depuis. Ces quinze minutes de spectacle seront vraiment à ne pas manquer. ■

SOIGNIES – JOYAU DU PATRIMOINE



Fabienne Winckel : « C'est une excellente nouvelle ». © David Claes



Valérie Lescrenier : « Préserver et renforcer le caractère vivant de ce morceau de patrimoine soignésien ». © L.T.

LA MINISTRE OCTROIE PRÈS DE **140.000 €** POUR RESTAURER LA HALLE AUX DRAPS

Classé, le bâtiment a bien besoin de rénovation. La Région wallonne vient donc en aide au propriétaire de ce bien privé datant du 16^e siècle. Jacques Deveseleer, historien et agent de l'AWaP, revient sur l'histoire des lieux.

Héritage du Moyen Âge niché au cœur de Soignies, juste en face de la Collégiale, la Halle aux Draps ne passe pas inaperçue. Ceux qui ont déjà poussé sa porte pour y déguster un bon repas — et ils sont nombreux — savent que son intérieur vaut également le détour. Quant aux citoyens ou aux visiteurs qui n'ont jamais eu cette occasion, ils se sont sans doute déjà arrêtés quelques instants devant la façade de ce bâtiment emblématique pour l'admirer.

Une bonne nouvelle nous parvient aujourd'hui du cabinet de la ministre wallonne du Patrimoine, Valérie Lescrenier (Les Engagés) : une importante subvention est accordée afin de financer la rénovation de la toiture.

EMBLÈME DU 16^e SIÈCLE

« La Halle aux Draps est un bâtiment emblématique du 16^e siècle qu'il est particulièrement important de préserver. Grâce à une activité HoReCa, et à ses retombées économiques et touristiques, le bien

est mis en valeur et accessible au public. La subvention régionale aujourd'hui octroyée permet donc de préserver et de renforcer le caractère vivant de ce morceau de patrimoine sonégien », explique Valérie Lescrenier.

”

« En Wallonie, de tels témoins se comptent sur les doigts d'une main »

Jacques Deveseleer
HISTORIEN ET AGENT DE L'AWAP

Jacques Deveseleer, historien sonégien et agent de l'AWaP a travaillé sur le projet. Il revient sur l'histoire des lieux : « Ce bâtiment est intéressant du fait de son ancienneté, mais aussi et surtout, de par sa structure. Il n'appartenait pas à n'importe qui. C'était peut-être une halle aux draps, mais sans certitude. En tout cas, c'était très certainement le bâtiment d'une corporation, parce qu'on trouve à chacun des deux niveaux de très

grandes salles. »

L'extérieur du bâtiment a aussi tout son intérêt : « Il y a le principe d'encorbellement, c'est-à-dire qu'à chacun des niveaux, vous avez des débordements par rapport au plan de la façade du rez-de-chaussée. Les pans de bois en façade sont également remarquables ainsi que les pentes de toit aiguës, caractéristiques de l'esprit gothique. »

Ce dossier de rénovation a en fait démarré en 2020, se souvient Jacques Deveseleer. « J'ai été très surpris d'apprendre que seule la façade était classée, » nous confie-t-il. Une première protection qui remonte à 1947. La première étape pour lui a donc été d'étendre le classement à d'autres éléments du bâtiment. En 2021, la ministre de l'époque Valérie De Bue (MR) signe un arrêté qui englobe en plus la toiture et la charpente, mais aussi les caves, la tourelle d'escalier ainsi que plusieurs murs du pignon du bâtiment principal. « Malheureusement, les briques de la façade ont été changées en 1947. Par contre, les murs des pignons sont

d'origine, ainsi que toute la charpente qui reste en très, très bon état », souligne Jacques Deveseleer. En Wallonie, de tels témoins de l'Histoire se comptent sur les doigts d'une main.

C'est dans ce contexte que Valérie Lescrenier accorde une subvention de 139.900 € sur un montant total de 205.433 €.

CHARPENTE D'ORIGINE

« Les travaux comprennent la restauration des pignons et leur traitement par badigeonnage pour assurer leur conservation, la démolition des couvertures de toiture et de la plate-forme de la tourelle d'escalier, le renouvellement de la bâtière principale et de ses lucarnes en tuiles plates, la restitution de la poivrière en ardoises naturelles, la restauration des évacuations d'eaux pluviales et le couvrement des rampants de pignons au plomb », détaille le cabinet de la ministre. Jacques Deveseleer revient sur la tourelle d'escalier : « Elle est accolée au bâtiment et c'est le seul moyen d'accéder aux étages. Elle est

véritablement remarquable et très rare, il y en a une similaire à Mons, et une autre à Tournai, c'est tout. Pour l'instant, sa toiture est plate, mais sur base de photos de la fin du XIX^e siècle, nous avons pu demander qu'on restitue la toiture en poivrière. »

Si le bâtiment appartient à un propriétaire privé, cette aide est saluée par la Ville de Soignies. « C'est vraiment une excellente nouvelle. La Halle aux Draps participe pleinement à l'histoire de la ville », réagit la bourgmestre Fabienne Winkel (PS). « Lorsqu'un bâtiment comporte des parties classées, les rénovations sont compliquées, car elles nécessitent des techniques particulières et il faut pouvoir refaire les éléments à l'identique. Ça permet de faire vivre toute une série d'artisans et de métiers très pointus, mais évidemment, cela a un coût assez élevé. » Les travaux devraient commencer prochainement, et il nous revient que si la brasserie est fermée depuis quelques mois, elle devrait rouvrir après les travaux. ■

Ces fumées noires sont observées depuis plusieurs communes. En cause, les torchères des usines présentes dans le zoning industriel de Feluy. Une « opération nécessaire pour garantir la sécurité des installations » nous rapporte Benoît Poll, bourgmestre de Seneffe, où se situe le zoning industriel en question. « L'objectif est de brûler les dégagements plutôt que de les laisser s'élever dans l'atmosphère ». Les produits acheminés vers ces torchères sont notamment des gaz comme le méthane, l'éthane, le propane ou le butane, ainsi que des hydrocarbures plus légers tels que l'éthylène et le propylène. « Je ne dis pas que cela est sans effet, mais le fait de rejeter ces gaz sans qu'ils soient brûlés générerait plus d'impacts », ajoute-t-elle.

Malgré cela, l'inquiétude demeure. « Les odeurs persistantes, les nuisances sonores dérangeantes et des questions non résolues sur la qualité de l'air que nous respirons font partie de notre quotidien », souligne l'auteur de la pétition. Qui réclame « des réponses claires et surtout, un air pur que nous ne redoutons pas de respirer. »

CAPTEURS DE QUALITÉ DE L'AIR ANNONCÉS POUR 2027

Rappelons que des riverains avaient déjà tiré la sonnette d'alarme en juillet pour les mêmes raisons.

La commission du zoning, qui regroupe les représentants du zoning pétrochimique de Seneffe et d'Écaussinnes, se réunit de manière périodique. Sébastien Deschamps, bourgmestre d'Écaussinnes, assure avoir demandé que « la question des fumées importantes dans le zoning pétrochimique soit abordée lors de la prochaine réunion ».

Le projet d'installation de capteurs de qualité de l'air, mené conjointement par les communes de Seneffe et d'Écaussinnes, est déjà lancé. « Le pro-



Les bourgmestres d'Écaussinnes et de Seneffe interrogés à propos des torchères. © D. Claes/D.R.

jet est en cours et les démarches se finalisent », affirme Sébastien Deschamps. Les citoyens seraient ainsi informés « par la cellule environnement. Les modalités pratiques seront données aux citoyens lorsque le projet sera réellement prêt », annonce le bourgmestre. « Lorsque les torchères fonctionnent. Nous sommes chaque fois prévenus ». Les entreprises transmettent un courriel aux communes lors d'un incident ou d'une opération entraînant des fumées. Écaussinnes informe ensuite ses citoyens lorsque l'événement est considéré comme suffisamment important. « Nous ne voulons pas non plus sur-informer », justifie-t-il. Une position contrastante avec la demande de certains riverains, qui dénoncent un manque de communication.

2,5 MILLIONS D'EUROS PAR AN POUR ÉCAUSSINNES

Présentes à proximité d'Écaussinnes depuis la fin des années 1960, les entreprises du zoning pèsent un poids économique considérable. D'après Sébastien Deschamps, leur présence rapporte environ 2,5 millions d'euros à la commune. « Mais ce n'est pas pour cela qu'il faut empoisonner les gens pour autant », insiste-t-il. Le bourgmestre affirme vouloir concilier développement économique, protection

de l'environnement et santé des habitants.

La fumée constatée vient d'une des torchères de TotalEnergies Petrochemicals Feluy. Cependant, l'entreprise Chemviron a confirmé auprès du Bourgmestre d'Écaussinnes l'usage de quatre de ces « safety-cap » présents sur les fours durant la nuit du 2 au 3 août, par mesure de sécurité. Il s'agit « d'un organe de sécurité qui s'ouvre lorsque le four est en défaut ». Eddy Pagnin, responsable environnemental

chez Chemviron, a assuré au bourgmestre que les fumées pouvaient dégager une odeur en raison de la présence de dioxyde de soufre. Selon lui, sa concentration dans l'air resterait toutefois très faible grâce à la dispersion des fumées et ne présenterait aucun risque pour la santé. L'entreprise maintient que le nécessaire est fait pour prévenir et anticiper ces ouvertures.

Nous avons tenté de contacter TotalEnergies Petrochemicals Feluy sans succès. ■

SENEFFE – ÉCAUSSINNES

Fumées inquiétantes sur le zoning industriel de Feluy : une pétition lancée

Les fumées des torchères du zoning industriel de Feluy suscitent l'inquiétude sur les réseaux sociaux. Un habitant d'Écaussinnes a lancé une pétition en ligne en vue de renforcer la surveillance.

TENNIS

Soignies : beaucoup de fierté malgré la défaite

Finalistes des interclubs, les JV 35 ans 3 de Soignies n'ont malheureusement pas fait le poids. Néanmoins, ils peuvent être satisfaits du très beau parcours accompli.

CHRISTIAN LAURENT

Après avoir pris la mesure des géants athois dans le dernier carré des 35 ans 3, la bande à Maxence Torfs est tombée sur un os lors de la finale. Lors des trois premiers simples, les Sonégiens n'ont pu que constater les dégâts causés par les banlieusards montois. Malgré le succès de Maxence Torfs, les doubles n'ont pas été disputés. « Il fallait que je gagne en deux sets et croire ensuite au miracle lors des doubles. Comme j'ai dû concéder le deuxième set, la cause a été entendue pour

l'adversaire. Cela n'empêche que nous venons de réaliser un beau parcours qui a débuté dès la fin du mois du mai », précisait le quatrième joueur de cette équipe de Soignies qui a remporté quatre de ses cinq matches de simples lors du tour final en 35 ans 3.

Pour les sociétaires de la région du Centre, il n'y aura donc qu'un seul titre en interclubs cette année, celui des JF 15 ans pour Soignies. En haut du classement, on retrouve Chapelle avec 6 titres (M7, JG 11 ans 1, 13 ans 2, 15 ans 2 et JF 11 ans 1 et 17 ans 1). Ont aussi décroché les écussons hennuyers cette saison les clubs de Seneffe (M8), Ressaix (50 ans 4), Houdeng (60 ans 1), Pignolet (D4), Enghien (D 25 ans 5), Plainchamp (JG 11 ans 2) et Le Roeulx (JF 13 ans 3). ■



Un parcours remarquable. © D.R.

LE SOIR

Comment Jan Jambon veut-il stimuler l'investissement en Bourse des Belges ?

L'économie belge stagne. Pour relancer la croissance, le ministre des Finances (N-VA) souhaite stimuler l'investissement en Bourse des particuliers. Un « copié-collé » du compte d'investissement suédois est à l'étude. Trois questions pour comprendre.

DÉCODAGE
EMILE THOREAU

Au second trimestre de cette année, la croissance belge était... nulle. Selon le ministre des Finances Jan Jambon (N-VA), rediriger l'épargne des Belges vers davantage d'investissements en Bourse permettrait de doper l'économie du pays.

Pour convaincre les citoyens de passer le cap, son cabinet évalue donc une proposition – l'échéance prévue est le prochain conclave budgétaire – formulée par le représentant des patrons flamands, le Voka, et inspirée directement du « compte d'épargne-investissement » suédois. Explications.

1 C'est quoi un compte « d'épargne-investissement suédois » à la belge ?

En Belgique, placer son argent ailleurs que sur un compte épargne « classique » (soit réglementé et dont les intérêts sont exonérés jusqu'à un certain montant) rime avec une myriade de taxes et de mesures particulières : précompte mobilier, taxe Reynders, taxe sur les opérations de Bourse, ou encore la récente taxation des plus-values...

Jusqu'en 2012, la Suède faisait face à une complexité de taxation comparable. Le pays a depuis créé un nouveau système plus accessible. Plutôt que de taxer les dividendes ou les plus-values, l'Etat impose le volume global, soit la manne

Cette migration des épargnants classiques vers l'investissement permettrait, selon le Voka et le ministre Jambon, de stimuler la croissance du pays, au point mort actuellement. © SHUTTERSTOCK

d'argent investie, à un taux unique. Le volume est défini sur base d'une estimation de la valeur du portefeuille des investisseurs. « C'est presque une forme de taxation sur le capital », sourit Marek Hudon, professeur à la Solvay Brussels School of Economics and Management (ULB).

Le pays fait cohabiter son ancien système fiscal et cette nouvelle formule. Cette dernière semble faire ses preuves, lancée il y a près de quinze ans, quatre Suédois sur dix de plus de quinze ans ont désormais un portefeuille de ce type. Et ce modèle pourrait être répliqué ailleurs. Une étude de New Financial, un *think tank* anglais, a comparé les performances d'une série de systèmes de taxation dans le monde. Selon cette analyse, le système suédois est « de loin » le meilleur. A l'horizon de dix ans, si l'ensemble des Etats membres l'appliquaient, toujours selon cette même étude, l'UE pourrait mobiliser 4,8 trillions d'euros.

Tout récemment, la Fédération des employeurs flamands, le Voka, proposait une application de ce modèle en Belgique. Selon ses estimations, réalisées sur base des bénéfices enregistrés par la Suède, la mesure pourrait provoquer 185 milliards d'investissements en Belgique.

Le cabinet Jambon nous confirme que la proposition du Voka est « bien » à l'étude, sans engagement à ce stade » et confirme que l'échéance prévue pour la présenter ou non aux partenaires de la majorité est le conclave budgétaire fixé au début de l'automne.

2 Quels seraient les avantages d'un tel système en Belgique ?

« En Belgique, le système de taxation des capitaux est effectivement très peu lisible », explique Alexandre Girard, professeur de finances à l'UCLouvain. Un système plus simple pourrait pousser plus de particuliers à investir. C'est l'argument phare et le plus valide », abonde le chercheur. « Aujourd'hui, la majorité des Belges placent leur argent sur des comptes d'épargne. Les taux y sont plus faibles que l'inflation, par conséquent les gens perdent de l'argent. Encourager l'investissement privé est clairement bénéfique. »

A l'origine de la note rédigée par le Voka, Dieter Somers, un des experts de la Fédération, pointe qu'en Suède, au fil des années, de très nombreuses personnes, « notamment des jeunes », ont commencé à investir. Selon lui, il n'y a pas de raison que cela se déroule autrement en Belgique : « En Suède, l'argument de base était que la complexité du système limitait l'investissement des particuliers ; alors même que leur système était moins complexe que le nôtre actuellement. Il se pourrait que cette mesure ait encore plus de succès en Belgique. »

Cette migration des épargnants classiques vers l'investissement permettrait, selon le Voka et le ministre Jambon, de stimuler la croissance du pays, au point mort actuellement. Ce dernier déclarait en effet il y a quelques jours au journal *De Morgen* : « Aujourd'hui notre croissance est insuffisante. Les sommes qui se trouvent sur des comptes d'épargne devraient davantage ruisseler vers l'économie. »

Un argument relativisé par Alexandre Girard qui rappelle que l'argent logé par les particuliers sur des comptes d'épargne « est déjà investi dans l'économie réelle par les banques ». Il est rejoint par Marek Hudon, pour qui croissance et épargne ne sont pas systématiquement liées : « La question du financement n'est pas la seule explication à la faible croissance économique actuelle. » Le chercheur identifie plusieurs limites potentielles à la proposition : elle créerait une forme de « nouvelle niche fiscale », en ce sens que les plus-values ne devraient plus être déclarées si on taxe uniquement le volume investi.

3 Comment serait taxé un tel portefeuille ?

En Suède, le taux d'imposition du compte – revu annuellement – est légèrement supérieur à 1 % en 2026, avec une exemption jusqu'à 28.000 euros investis.

« L'Etat social suédois n'est pas l'Etat social belge. De la définition de ce taux et de l'exemption, dépendra l'impact budgétaire de la mesure », rétorque Marek Hudon. « Le succès d'une telle mesure dépendra des systèmes d'exceptions qui seront maintenus ou encore de la manière dont l'ancien et ce potentiel nouveau système s'articuleront », renchérit Alexandre Girard.

Dieter Somers, du Voka, précise : « Les deux systèmes devraient cohabiter (comme en Suède) et chacun choisira lequel s'appliquera à sa situation. »

Alexandre Girard déplore cependant une forme d'incohérence dans le chef du gouvernement : « Cela n'a pas de sens d'être venu avec une taxe sur les plus-values aussi complexe pour après nous dire qu'on veut stimuler l'investissement. La proposition ici est intéressante mais elle n'est pas très cohérente avec le reste des mesures de la législature. »

La Belgique connaît sa 27^e vague de chaleur depuis 1990

C'est officiel : le thermomètre a dépassé les 30 °C, à Uccle, ce mardi midi, projetant le pays dans sa deuxième vague de chaleur de la saison. Un rythme inédit pour un événement qui ne survenait qu'une fois tous les quatre ans au siècle dernier.

YASMINE HARDY (ST.)

Le verdict est tombé sur le coup de 12 h 30 à Uccle : avec 30,1 °C enregistré à la station de référence à Uccle, la Belgique connaît officiellement sa seconde vague de chaleur de l'été. Pour rappel, une vague de chaleur se définit par au moins cinq jours consécutifs au-dessus de 25 °C, dont au moins trois jours avec des températures dépassant les 30 °C. Un phénomène bien ressenti sur le territoire belge depuis une semaine, où les températures dépassaient quotidiennement ces 25 °C avec des pics qui dépassaient les 30 °C mercredi dernier, hier et aujourd'hui.

Cette nouvelle vague de chaleur était relativement attendue par les experts, mais Pascal Mormal, météorologue à l'Institut royal météorologique (IRM), avoue quand même une certaine surprise face à l'été en cours. « Dès le printemps, les modèles annonçaient un été

plus chaud que la normale mais la réalité dépasse les prévisions les plus pessimistes », reconnaît-il. « Ici, nous sommes dans une configuration qui est assez extrême, et pas uniquement pour la Belgique. Du côté de l'Europe centrale, de Budapest et de Vienne, les températures pourraient encore atteindre les 38-40 degrés ces prochains jours (l'Autriche a enregistré ce mardi son record absolu de température avec un pic à 40,8 °C à Vienne, NDLR). Cela démontre que c'est vraiment l'Europe de manière générale qui est concernée par des épisodes de chaleur à répétition. Une telle intensité, c'est un scénario qu'on n'attendait pas avant cinq à quinze années. »

Un été record pour 2026 ?

Entre le 1^{er} juin et le 3 août, la température moyenne a grimpé à 20,5 °C (contre 17,8 °C d'habitude), ce qui place 2026 sur le chemin de l'été le plus

Entre le 1^{er} juin et le 3 août, la température moyenne a grimpé à 20,5 °C, ce qui place 2026 sur le chemin de l'été le plus chaud jamais mesuré dans le pays.

© PIERRE-YVES THIENPONT.

chaud jamais mesuré dans le pays. Un record détenu, pour l'instant, par 2018 avec 19,8 °C de température moyenne.

En comptant les coups de chaud de fin mai et de début juillet, la Belgique affronte déjà une quatrième longue séquence de forte chaleur cette année. Des épisodes qui ne rentrent pourtant pas dans la définition stricte de « vague de chaleur ». « S'il nous manque un dixième de degré sur un jour, la période chaude ne sera pas considérée comme une vague de chaleur », confirme le météorologue qui illustre son propos : « En juillet, nous avons connu une très longue période de chaleur (avec douze jours consécutifs au-dessus de 25 °C, NDLR), mais le 11 juillet, la température maximale n'a atteint "que" 29,9 °C, un dixième de de-

gré trop peu pour officialiser la vague de chaleur du mois de juillet », avec seulement deux jours au-dessus des 30 °C, les 12 et 14 juillet.

Selon lui, ces épisodes connaissent un emballement qui s'accélère à vue d'œil. Sur les 52 vagues de chaleur recensées en Belgique depuis 1892, la moitié s'est produite après 1990, dont seize sur les onze dernières années seulement. En quelques décennies, le pays est passé d'un épisode tous les quatre ans à plus d'un par été. Un changement de rythme frappant, directement attribuable au changement climatique. Un dérèglement qui accroît désormais la fréquence comme l'intensité de ces vagues de chaleur, appelées à s'installer plus régulièrement dans le quotidien des Belges.

La Libre BELGIQUE

Mortalité, qualité du lait, naissances... les élevages souffrent de la canicule

■ Cet été, le taux de mortalité du bétail a augmenté de plus de 24 %.

Dans les exploitations belges vivent plus de deux millions de bovins, selon les derniers chiffres de Statbel publiés fin 2025. À ceux-ci s'ajoutent cinq millions de porcs et près de 57 millions de poules et poulets. Des cheptels qui furent particulièrement touchés par les multiples vagues de chaleur et la sécheresse de cet été.

Les conséquences se mesurent notamment dans les chiffres de mortalité, en hausse. Selon Rumexperts, un bureau d'études en médecine vétérinaire qui a étudié la question avec l'Union professionnelle vétérinaire, celle-ci a augmenté de 24,5 % cet été. Au mois de juin, les clos d'équarrissage ont par ailleurs constaté un doublement des ramassages. Sur une ferme moyenne, la surmortalité représente un coup de 5 000 à 10 000 euros durant l'été.

"De manière générale, les bovins sont moins bien adaptés aux fortes chaleurs que d'autres animaux, notamment en raison de leur capacité respiratoire plus limitée, explique Anne-Sophie

Rao, vétérinaire et CEO de Rumexperts. *Tous les animaux d'élevage sont cependant touchés par ces conditions climatiques. L'ensemble des éleveurs vont donc affronter de nouveaux défis dans les prochaines années.*"

Qualité du lait, reproduction difficile

D'autant que les conséquences de la chaleur et de la sécheresse ne se limitent pas à la surmortalité. "Nous remarquons, par exemple, une diminution de la production de lait, mais aussi de sa qualité avec un plus faible taux de matières grasses et de protéines", détaille Anne-Sophie Rao. Cette baisse de production pèse directement sur la rentabilité des exploitations.

"Nous constatons également une plus grande mortalité embryonnaire, des bêtes qui ont été déclarées gestantes et qui ont perdu leur embryon", ajoute Anne-Sophie Rao. Cette mortalité embryonnaire varie notamment selon les mesures mises en place pour limiter l'exposition des animaux à la chaleur, comme la ventilation des bâtiments ou l'installation de systèmes de douche." Le coût total de

l'arrêt de la reproduction ayant duré 15 à 30 jours, à la suite des canicules, est estimé entre 5 000 et 15 000 euros, selon la ferme.

Ventiler les bâtiments, faire de l'ombre

L'adaptation devient donc un enjeu central. Un enjeu d'autant plus crucial que les bovins "ressentent déjà la chaleur et une situation inconfortable dès 22 à 24 °C", lance François Claines, vétérinaire et membre d'Arsia, une ASBL qui encadre les éleveurs dans la réalisation de leurs obligations en matière d'identification et de santé animales.

"Les exploitations vont devoir se doter de dispositifs permettant de mieux ventiler les bâtiments et d'y maintenir une température plus adaptée aux animaux. Ces adaptations sont déjà adoptées par une partie des éleveurs. Il y a une prise de conscience, qui était déjà en cours depuis plusieurs années, mais qui s'accélère à mesure que les événements extrêmes se succèdent", ajoute, en substance, ce vétérinaire. Ces transformations auront sans aucun doute un coût pour les exploitants. "Des dispo-

sitifs plus simples peuvent déjà être mis en place pour quelques centaines d'euros. Pour des chantiers plus importants cela peut se chiffrer à plusieurs milliers d'euros."

À cela s'ajoutent des adaptations à réaliser au niveau des prairies. "Il faudra planter des arbres ou des haies, pour faire de l'ombre dans les prairies, c'est certain", assure Anne-Sophie Rao, même si elle rappelle que de nombreux éleveurs ont déjà pris le pas.

Par manque de nourriture dans les prairies en conséquence de la sécheresse de cet été, les éleveurs ont également dû recommencer à nourrir leurs vaches. "Les stocks ne sont pas toujours suffisants, beaucoup vont donc devoir prévoir cela à l'avance."

Nombreux sont donc les défis qui attendent les éleveurs et le monde agricole dans les années à venir. "Comme l'humain, les animaux vont s'adapter. Opérer des petits changements dans le management du bétail peut grandement les aider à faire face aux fortes chaleurs. C'est loin d'être la fin de l'élevage en Belgique, mais il va être nécessaire d'analyser finement les données au fur et à mesure que l'année avance pour pouvoir anticiper et alerter plus vite les éleveurs", nuance Anne-Sophie Rao.

Louis Dominé

Le coût total de l'arrêt de la reproduction ayant duré 15 à 30 jours, il est estimé entre 5 000 et 15 000 euros, selon l'exploitation.

